

**POL 1350-40**  
**LA GUERRE ET LA PAIX DANS LA PENSÉE POLITIQUE**  
**Horaire : Jeudi 14h-17h**

**Enseignant:** Sébastien Barthe

**Courriel:** [pol1350barthe@gmail.com](mailto:pol1350barthe@gmail.com) (du lundi au vendredi, de 9h à 15h)

**Disponibilités:** Avant et après les cours + sur rendez-vous

---

**DESCRIPTIF**

*L'objectif de ce cours est d'initier aux grands textes de la pensée politique qui, depuis Thucydide (La guerre du Péloponnèse) jusqu'à Rawls (The Law of Peoples), ont fait des rapports entre unités politiques et des problèmes qui découlent de leur pluralité leur objet de réflexion privilégié.*

*Seront notamment examinées les contributions d'auteurs tels qu'Aristote, Machiavel, Hobbes, Montesquieu, Rousseau, Kant, les concepts d'état de nature, de souveraineté, les débats ayant trait à la définition de la guerre juste, aux conditions nécessaires à l'établissement de la paix, etc.*

---

**CHEMINEMENT ACADÉMIQUE**

Le cours **POL 1350** est obligatoire pour les étudiantEs de première année inscritEs au programme de *Baccalauréat en relations internationales et droit international* (7060). Il est recommandé de le suivre dès votre première session, tel que le cheminement type du programme a été élaboré. Exceptionnellement, il pourrait être ouvert à certainEs étudiantEs de seconde ou troisième années du *Baccalauréat en science politique* (7760), de la *Majeure en science politique* (2551), ou qui suivent un cheminement de propédeutique avant d'entrer définitivement à la maîtrise. C'est un cours de philosophie politique qui est dirigé vers l'étude de questions particulières aux relations internationales. Il complétera donc vos cours obligatoires d'**Histoire des relations internationales (HIS 4474 et HIS 4476)**, d'**Introduction aux relations internationales (POL 1400)**, de **Système international contemporain (POL 4422)** et, plus tard, de **Théories des relations internationales (POL 5410)**. Pour ceux et celles qui feront le choix de cours optionnels en études de sécurité, il est une bonne base philosophique aux cours **Géopolitique contemporaine (POL 2500)**, **Problèmes militaires et stratégiques (POL 5510)**, **Politique de défense des grandes puissances (POL 5520)** et **Analyse sociopolitique des conflits armés (POL 5815)**.

---

**OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE**

L'objectif ultime de ce cours est de vous donner les outils pour entreprendre une réflexion personnelle sur la place de la guerre dans les rapports sociaux et internationaux, sur son utilisation comme instrument politique, sur les arguments qui servent à justifier un tel recours, et sur les propositions destinées à la contrôler.

Dans cette perspective, ce cours vise trois objectifs d'apprentissage spécifiques. Le premier en est un **d'acquisition de connaissances**, soit de se familiariser avec les discours des grands courants de pensée politique à l'égard de la guerre, de la paix et des relations internationales. Chacun de ces discours propose, en effet, une vision du monde et un projet politique ; ils décrivent les forces qui déterminent les rapports sociaux, identifient les principaux problèmes affligeant l'humanité, élaborent des solutions et imaginent ce que pourrait être un monde idéal. Dans ce contexte, ils apportent, directement ou indirectement, des réponses aux questions que soulève la réflexion sur la guerre : Quelles en sont les causes ? Quels sont sa fonction et son statut ? Sous quelle condition peut-on la considérer juste ? Y a-t-il moyen de mettre fin à sa récurrence dans le système international ? Au terme de la session, vous serez en mesure, d'une part, de reconnaître et de distinguer les réponses proposées par plusieurs philosophes à ces interrogations. D'autre part, vous serez en mesure

de comparer ces positions et d'identifier ce qui unit ou oppose certaines pensées. Ce premier objectif sera contrôlé principalement par les examens.

Le second objectif est le **développement d'une capacité de synthèse**. Il consiste en la capacité à prendre les connaissances acquises et les reformuler de telle sorte qu'un observateur impartial puisse juger que vous avez bel et bien *compris* le sens des idées et des liens proposés. Ce deuxième objectif sera contrôlé à la fois par les examens et par le travail de session.

Le troisième et dernier objectif est de vous aider à **maximiser votre acquisition de connaissance et vos capacités d'analyse en discutant de vos idées et opinions** avec vos collègues. Par le biais des discussions en classe, vous serez en mesure de retenir plus d'information, d'en déterminer les liens avec d'autres idées et d'en arriver à une assimilation plus holistique de la matière. Le travail interactif en groupe est donc un objectif d'apprentissage en soit, puisque le choc et la synthèse des idées qu'il sous-tend est un outil de travail qui participera à votre réussite du cours. Ce troisième objectif sera contrôlé par les discussions en classe.

---

## PÉDAGOGIE "IN SITU"

En classe, le cours **POL 1350** s'articule autour de trois principales modalités d'apprentissage. La première est l'enseignement magistral en classe. Il est de votre responsabilité d'arriver à l'heure, bien préparé. Il va sans dire que l'écoute active et la prise de note sont les comportements à adopter en classe. Je vous invite évidemment à m'interrompre toutes les fois que ce sera nécessaire lors des exposés magistraux pour clarifier certains points ou poser des questions. La courtoisie envers vos collègues est impérative et je vous demande de toujours respecter celles et ceux qui interviennent et posent des questions en classe.

La seconde modalité d'apprentissage est le dialogue et la discussion. Je suis d'avis que le meilleur moyen d'en arriver à une assimilation optimale des notions à l'étude dans notre cours passe par des activités plus interactives que la transmission magistrale d'information. Soyons franc, l'étude des idées des « grands » philosophes sur les questions de la guerre et de la paix n'est pas toujours des plus attirante. Il m'apparaît donc pertinent de rendre ces idées, notions et doctrines les plus claires possible, en les rendant les plus vivantes possible. C'est pourquoi la seconde moitié des séances du **27 septembre, 11 octobre, 8 novembre et 22 novembre** sera consacrée à des discussions en petits groupes. Cette activité sera divisée en deux temps. Tout d'abord, les équipes de travail se réuniront pendant environ 30 à 45 minutes après la pause pour permettre aux membres de mettre en commun et discuter des réponses que chacunE a donné à la question préparatoire. À ce moment, une personne dans l'équipe devra écrire un petit résumé de la discussion en petit groupe. Ensuite, nous reviendrons en plénière et chacune des équipes aura l'occasion de faire part à l'ensemble du groupe de ses réflexions.

La troisième et dernière modalité est le tutorat. La production d'un travail de session est une part essentielle de l'apprentissage dans un cours comme **POL 1350**. Ceci dit, je suis depuis longtemps opposé à l'idée qu'un tel travail se fasse complètement à l'écart des autres activités du cours. Non seulement il va de soi que le travail doit posséder un lien fort avec le sujet du cours, ce qui n'est jamais donné d'avance, mais il est illusoire de penser que tout le monde, instinctivement, puisse arriver à remplir à la perfection toutes les exigences du premier coup. Je suis contre les travaux de session « surprises », dont on ne sait rien comme enseignant avant la remise à la fin du semestre. C'est pour cette raison que vous aurez à rendre divers documents faisant état de l'avancement de vos recherches. Les semaines suivant immédiatement ces remises, des périodes de temps ont été prévues pour le tutorat individuel en seconde moitié des séances. Vous pouvez donc prendre note dès maintenant que les discussions que nous ensemble à propos de vos travaux se feront lors de ces tutorats et non par courriel.

---

## MATÉRIEL OBLIGATOIRE

- Bloc de papier ligné
- Crayon ou stylo
- Il n'y a pas de manuel contenant des lectures obligatoires. L'effort de recherche bibliographique est plutôt associé au travail de session et aux discussions

## SUJETS DES COURS MAGISTRAUX

- Anthropologie politique antique
- La guerre et la paix dans l'hindouisme, le bouddhisme et la tradition hébraïque
- Le monde grec: Thucydide, Socrate et ses disciples, hellénisme
- Le monde romain: République, Empire, émergence du christianisme
- La guerre sainte au Moyen Âge: Islam, croisades, émergence de la guerre juste
- Renaissance et modernité: l'État, la royauté, l'absolutisme
- La pensée réaliste et la guerre
- Le libéralisme et la paix
- Gauche et Droite radicales
- Débats contemporains en philosophie politique sur la guerre et la paix

## CALENDRIER DES SÉANCES

SEMAINE	DATE	PREMIÈRE MOITIÉ	SECONDE MOITIÉ
1	6 septembre	Présentation du syllabus et du cours	
2	13 septembre	Entente d'évaluation + Cours magistral	
3	20 septembre	Cours magistral	
4	27 septembre	Cours magistral	Discussion
5	4 octobre	Cours magistral	Tutorat: Sujets des travaux de session
6	11 octobre	Cours magistral	Discussion
7	18 octobre	Cours magistral	Tutorat: Problématiques
8	25 octobre	Semaine de lecture	
9	1 <sup>er</sup> novembre	Examen de mi-session	
10	8 novembre	Cours magistral	Discussion
11	15 novembre	Cours magistral	Tutorat: Plans
12	22 novembre	Cours magistral	Discussion
13	29 novembre	Cours magistral	
14	6 décembre	Autoévaluation + Cours magistral	Tutorat
15	13 décembre	Examen final	

## DATES IMPORTANTES À RETENIR

**Jusqu'au 11 septembre:** Inscription, changement de cours, annulation sans facturation (AX)  
**12 septembre au 07 novembre:** Abandon de cours sans mention d'échec avec facturation (XX)  
**14 septembre:** Date limite pour le 1<sup>er</sup> versement des frais de scolarité  
**27 septembre:** Remise en classe du sujet de votre travail de session  
**11 octobre:** Remise en classe de la problématique de votre travail de session  
**12 octobre:** Date limite pour le 2<sup>e</sup> versement des frais de scolarité  
**25 octobre:** Congé de la semaine de lecture  
**1<sup>er</sup> novembre:** Examen de mi-session en classe (14h-17h)  
**8 novembre:** Remise en classe du plan de votre travail de session  
**22 ou 29 novembre:** Évaluation de l'enseignement en classe  
**13 décembre:** Examen final en classe (14h-17h)  
**17 décembre:** Remise par courriel du travail de session (jusqu'à 23h59)  
**7 janvier 2019:** Date limite de remise des notes finales au Registrariat  
**Quatre semaines après la fin du trimestre:** Date limite pour remplacer un « incomplet » (noté « I ») en note finale

## ÉVALUATIONS ET ÉCHÉANCES

ÉVALUATION	PONDÉRATION	ÉCHÉANCE
Examen de mi-session	25 %	1 <sup>er</sup> novembre
Examen final	25 %	13 décembre
Discussions (préparation + présence)	4 X 2% = 8%	27 septembre, 11 octobre, 8 novembre, 22 novembre: en classe
Sujet du travail de session	5 % (qualitative)	27 septembre: en classe
Problématique du travail	5 % (qualitative)	11 octobre: en classe
Plan du travail	5 % (qualitative)	8 novembre: en classe
Version finale du travail	25 % (qualitative)	Lundi 17 décembre: par GMail, jusqu'à 23h59
Autoévaluation	2 %	6 décembre: en classe

## QUELQUES MOTS SUR LES ÉVALUATIONS ET AUTRES

**Examens (2 X 25 % = 50 %):** Les deux examens comporteront chacun trois questions à développement, vos réponses servant à démontrer que vous avez réussi à faire un certain nombre de liens entre les divers éléments de l'enseignement magistral. Les examens se feront en classe et vous aurez trois heures pour les compléter à chaque fois. Le premier examen portera sur la matière des semaines 1 à 7. Il se tiendra le **2 novembre**. Le second examen portera uniquement sur la matière des semaines 10 à 14. Il se tiendra le **13 décembre**.

**Travail de session (25 %):** Pour le travail de session, vous devrez choisir un sujet lié à un conflit armé contemporain (depuis 1991), y souligner une problématique spécifique (ex.: les origines immédiates du conflit, les causes profondes, ce qui s'y passe, le comportement des combattants, les impacts sur les populations, etc.) et offrir une analyse mettant en parallèle deux « visions philosophiques » qui vous semblent permettre une meilleure compréhension de cette problématique. Ces deux visions peuvent être complémentaires ou antagoniques, mais vous ne pourrez pas choisir deux visions philosophiques relevant d'une même « famille » de pensée: par exemple, deux visions réalistes ou libérales sur la

question à l'étude. La structure du travail de session devra respecter le « format académique standard »: Introduction qui présente la problématique, développement qui analyse cette problématique à la lumière des deux visions philosophiques choisies, conclusion qui rappelle les points principaux de votre travail. Votre travail devra faire entre 15 à 20 pages à interligne double en Times New Roman 12 pt, être paginé, avoir une page titre et une bibliographie (qui ne compte pas dans le décompte de 15 à 20 pages).

**!!! IMPORTANT !!!** La remise de la version finale de votre travail de session se fera en **format électronique seulement**, au moyen de l'adresse courriel du cours ([pol1350barthe@gmail.com](mailto:pol1350barthe@gmail.com)), au plus tard le **lundi 17 décembre à 23h59**. Je n'accepterai pas les versions papier remises au secrétariat du département de science politique.

**Sujet du travail de session (5 %):** Dès le **27 septembre**, vous devrez me remettre un document clairement identifié à votre nom, qui me donnera un aperçu du sujet que vous voulez traiter ainsi que les deux visions philosophiques qui serviront à effectuer votre analyse. Ce document peut être remis sous forme imprimée ou manuscrite, du moment où votre écriture est facilement lisible. La présentation de votre sujet devrait tenir en environ un paragraphe. Celle-ci ne nécessite pas de références ou de bibliographie. Une note qualitative lui sera attribuée (A+, A, B, C, D, E). Seule une remise en classe au bon moment permet d'obtenir tous les points mérités.

**Problématique du travail de session (5 %):** Ce document devra être remis en classe le **11 octobre**. Il devra être clairement identifié à votre nom et me dira définitivement comment s'articule votre problématique. Ce document peut être remis sous forme imprimée ou manuscrite. La présentation de votre problématique devrait tenir en environ une demie-page à une page. Vous devez y joindre une bibliographie sommaire, qui fait état des références qui vous semblent alors les plus intéressantes pour effectuer votre travail. Une note qualitative lui sera attribuée (A+, A, B, C, D, E). Seule une remise en classe au bon moment permet d'obtenir tous les points mérités.

**Plan du travail de session (5 %):** Ce document devra être remis en classe le **8 novembre**. Il devra être clairement identifié à votre nom et me donnera l'aperçu final de la structure de vos propos. Il sera important d'y (re)mettre la version définitive de votre problématique, en plus de présenter les différentes parties de votre développement. Ce document, comme les autres, peut être remis sous forme imprimée ou manuscrite. Vous devez de nouveau y joindre une bibliographie, probablement plus complète que celle remise avec la problématique. Une note qualitative lui sera attribuée (A+, A, B, C, D, E). Seule une remise en classe au bon moment permet d'obtenir tous les points mérités.

**Retard la version finale du travail de session:** Une pénalité correspondant à un intervalle de note sera soustraite à la valeur du travail de session pour chaque jour de retard, ce qui inclut les jours de fin de semaine. Cette mesure sera appliquée de façon très stricte. Toute demande de délai supplémentaire sera catégoriquement rejetée à moins de raisons graves pouvant être corroborées de manière indépendante (billets de médecin, convocation au tribunal, participation à une activité parascolaire valable, etc.).

**Discussions (4 X 2 % = 8 %):** Pour vous préparer aux discussions que nous tiendront en classe, vous serez invitéEs au préalable à vous pencher sur une question qui vous sera communiquée une semaine à l'avance. Je vous conseille de répondre à ces questions en environ une page. Ce sont ces réponses qui serviront d'amorce aux discussions en classe. Lors de la discussion en classe, vous devrez former des équipes de trois à quatre personnes maximum pour échanger sur vos réponses. Une personne dans l'équipe devra à ce moment écrire un petit résumé de la discussion en petit groupe: Les opinions exprimées par les participantEs faisait-elles facilement consensus? Y avait-il des opinions divergentes importantes? Quels arguments ont semblé les plus « solides » ou plus « faibles » à l'ensemble de l'équipe? D'autres idées ont-elle émergées en discutant? Etc. Après un certain temps, vous serez invitéE à échanger avec les autres participantEs au cours. À la fin de la séance, chaque équipe viendra me remettre les documents préparatoires individuels ainsi que le résumé des propos tenus en petit groupe. Ces papiers seront brochés ensemble. Vous ne pourrez obtenir les points pour la discussion que si vous êtes présentE à la période de discussion et que votre document préparatoire se trouve jointe aux documents remis par les équipes. Les documents préparatoires peuvent être remis sous forme imprimées ou manuscrites. La pondération sera de 1 point pour le document collectif du résumé et de 1 point pour votre document préparatoire. Veuillez noter dès à présent qu'aucune correction de contenu sera effectuée sur vos documents préparatoires. Leur unique fonction est de s'assurer qu'une préparation sérieuse est effectuée par touTEs pour les discussions.

**Autoévaluation (2 %):** L'objectif de l'autoévaluation est de vous permettre de dresser un bilan de votre engagement et de votre participation au cours. Vous devrez non seulement considérer votre performance dans les activités « traditionnelles » du cours (le travail en dehors de la classe et ce qui est lié aux séances magistrales), mais également à

porter un regard critique sur votre participation aux discussions. Le formulaire d'autoévaluation sera distribué et rempli en classe le 6 décembre (ça ne prend que quelques minutes). Vous pourrez vous attribuer les notes suivantes: 2, 1,5, 1, 0,5, 0.

**Présences et retards en classe:** L'assiduité au cours est une vertu à laquelle j'accorde beaucoup d'importance. Lorsque vous faites le choix de suivre un cours, vous vous engagez non seulement à faire les travaux et les examens, mais également à participer aux activités qui se déroulent en classe tout au long du semestre. Vous vous attendez certainement à ce que je sois présent à tous les cours, à l'heure, préparé et enthousiaste; je m'attends à la même chose de votre part. La dynamique d'un groupe est toujours grandement affectée, de manière très négative, par un taux d'absentéisme élevé. Pour ce qui est des retards lors des cours magistraux, je m'en remets à votre bon sens civique et à votre honneur. Tentez de les éviter et, si vous arrivez en retard, soyez au moins discrÈtEs pour prendre place: vos collègues ont droit à un environnement propice à l'apprentissage en tout temps. Je pourrais convoquer des retardataires chroniques pour tenter de trouver avec elles et eux des solutions. Pour ce qui est des retards importants ou des départs hâtifs lors des temps de discussion, ils seront automatiquement considérés comme des absences.

**Qualité du français:** Ni moi ni l'auxiliaire d'enseignement n'avons le temps de corriger systématiquement les erreurs orthographiques, syntaxiques et grammaticales de vos copies. Un travail remis qui est *très lacunaire* au niveau de la langue (orthographe ou style) risque fort de rendre la compréhension de vos propos très ardue, ce qui ne peut qu'avoir une incidence négative notable sur votre résultat final. Pour ce qui est des questions à développement dans les examens, le niveau de tolérance pourra être un peu plus élevé, mais la problématique demeure: si vous êtes incapable de structurer vos propos et d'écrire « ce que vous voulez dire », cela risque d'affecter votre note. Il est donc fortement recommandé de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de telles situations.

---

## RÉFÉRENCES UTILES

Je vous recommande fortement ne pas vous limiter aux seuls livres francophones que vous pourriez trouver à la bibliothèque, ni aux premiers résultats obtenus par une recherche de base sur Internet, lorsque vous ferez des recherches pour votre travail de session. Très souvent, d'excellents textes anglophones pourraient compléter à merveille vos lectures, que ce soit des livres ou des articles scientifiques. Si vous avez quelques difficultés avec la lecture de l'anglais, considérez l'exercice comme un moyen de parfaire un outil dont l'usage vous sera essentiel tout au long de votre parcours académique et dans les divers emplois vers lesquels vos études en science politique et droit pourront vous mener.

Voici quelques indications bibliographiques générales qui pourraient vous être utiles dans le cadre du cours:

- Frédéric Ramel *et al.*, *Philosophie des relations internationales*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Presses de Science Po, 2011.
- Frédéric Ramel, *L'attraction mondiale*, Paris, Presses de Science Po, 2012.
- Philippe Mengé, *Guerre ou paix en philosophie?*, Meaux, Germina, 2011.
- Monique Castillo, *Connaître la guerre et penser la paix*, Paris, Kimé, 2005.
- Janine Chanteur, *De la guerre à la paix*, Paris, PUF, 1989.
- Stéphane Courtois et Pierre-Yves Bonin, *Enjeux philosophiques de la guerre, de la paix et du terrorisme*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2003.
- Groupe Jean-Jacques Rousseau, *Principes du droit de la guerre : Écrits sur la paix perpétuelle*, Paris, Librairie philosophie J. Vrin, 2008.
- Anne-Marie Le Gloannec et Aleksander Smolar (dir.), *Entre Kant et Kosovo : études offertes à Pierre Hassner*, Paris, Preses de Science Po, 2003.
- Olivier Nay, *Histoire des idées politiques*, Paris, Armand Colin, 2004.
- Bruno Coppieters et Nick Fotion, *Moral Constraints on War: Principles and Cases*, New York, Lexington, 2002.
- Torbjørn L. Knutsen, *A History of International Relations Theory*, 2<sup>e</sup> éd., Manchester, Manchester University Press, 1997.
- Richard Tuck, *The Rights of War and Peace: Political Thought and the International Order from Grotius to Kant*, Oxford, Oxford University Press, 1999.
- Jenny Teichman, *The Philosophy of War and Peace*, Charlottesville (VA), Imprint Academic, 2006.
- W. B. Gallie, *Philosophers of Peace and War: Kant, Clausewitz, Marx, Engels and Tolstoy*, Cambridge (UK), Cambridge University Press, 1978.



- Alex J. Bellamy, *Just Wars: From Cicero to Iraq*, Malden (MA), Polity Press, 2006.
- Frederick H. Russell, *The Just War in the Middle Ages*, Cambridge (UK), Cambridge University Press, 1977.
- Paul Christopher, *The Ethics of War and Peace: An Introduction to Legal and Moral Issues*, 3<sup>e</sup> éd., Upper Saddle River (NJ), Pearson, 2003.
- Larry May, *The Morality of War: Classical and Contemporary Readings*, Upper Saddle River (NJ), Pearson, 2005.
- Brian Orend, *The Morality of War*, Peterborough (ON), Broadview Press, 2006.
- Jacques G. Ruelland, *Histoire de l'idée de guerre sainte*, Montréal, Éditions Connaissance et Savoirs, 2016.
- Maurice Torrelli et al. (dir.), *Religions et guerre*, Nice, Éditions Universitaires et Éditions Mame, 1992.
- Torkel Brekke (dir.), *The Ethics of War in Asian Civilizations: A Comparative Perspective*, Londres et New York, Routledge, 2006.
- Jean-Marc Pottier, *Les Neuf clés de la modernité*, Montréal, Québec Amérique, 2007.
- Leo Strauss et Joseph Cropsey (dir.), *Histoire de la philosophie politique*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, PUF, 2013.
- Philippe Nemo, *Histoire des idées politiques dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, PUF, 2014.
- Philippe Nemo, *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, PUF, 2013.

---

## GRILLE DE CONVERSION DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

	Note	Intervalle	
	A+	[90 - 100]	Excellent
	A	[85 - 90[	Excellent
	A-	[80 - 85[	Excellent
	B+	[77 - 80[	Très bien
	B	[74 - 77[	Très bien
	B-	[70 - 74[	Très bien
	C+	[67 - 70[	Bien
	C	[65 - 67[	Bien
— Ces notes	C-	[63 - 65[	Bien
n'existent pas	D+	[61 - 63[	Passable
aux cycles	D	[59 - 61[	Passable
supérieurs	E	< 59[	Échec

---

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.



## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

### Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

### Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement  
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs @uqam.ca

[www.tredepourelles.org](http://www.tredepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM**